

Le CDG 64 reste à vos côtés !

- **Nos locaux sont ouverts et les services restent joignables aux horaires et coordonnées habituelles, par téléphone et par courriel.**
- Compte tenu de l'intensification du télétravail, la **transmission de documents par courriel est à privilégier** et la prise de rendez-vous est indispensable si vous souhaitez rencontrer un correspondant du CDG 64.

Ci-dessous, les coordonnées des différents services ainsi que des informations à connaître sur l'activité programmée :

DIRECTION EMPLOI, MOBILITÉ ET RH		Incidence sur l'activité programmée
Pôle Recrutement et Conseil RH	Accompagnement au recrutement Conseil en organisation et RH	recrutement@cdg-64.fr / 05 59 90 18 23 grh@cdg-64.fr / 05 59 90 18 23
	Gestion de la Bourse de l'emploi	recrutement@cdg-64.fr pour les offres 05 59 90 18 23 (du lundi au vendredi) espace.concours@cdg-64.fr pour les demandeurs 05 59 84 59 45 (du mardi au vendredi)
	Organisation des concours et examens professionnels	espace.concours@cdg-64.fr 05 59 84 59 45 (du mardi au vendredi)
Pôle Missions temporaires	Missions temporaires	missions-temporaires@cdg-64.fr 05 59 90 18 22
	Archives	archives@cdg-64.fr Renseignements administratifs sur la prestation : 05 59 90 18 22 Renseignements techniques sur l'archivage : 06 38 16 75 53
Médiation préalable obligatoire		mediation@cdg-64.fr 05 59 84 59 37

DIRECTION EXPERTISE JURIDIQUE ET INSTANCES CONSULTATIVES		Incidence sur l'activité programmée
Pôle Gestion statutaire	statut@cdg-64.fr / 05 59 84 59 44 Pour toutes questions relatives à la carrière des fonctionnaires et des contractuels ainsi qu'aux instances : CAP-CCP	<p>▶ Sont maintenues telles que programmées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les permanences retraite (éventuellement sous un format différent) - Les réunions des instances médicales (Commission de réforme et comité médical) <p>▶ Sont reportées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les rencontres du réseau des Gestionnaires de carrière initialement programmées le 26 novembre et le 1^{er} décembre 2020. Les collectivités concernées ont été destinataires d'une information à ce sujet.
Pôle Protection sociale et retraite	social@cdg-64.fr / 05 59 90 03 90 Pour toutes questions relatives à : <ul style="list-style-type: none"> - La protection sociale - la retraite - les instances médicales : commission de réforme et comité médical - Allocations chômage 	
Pôle Expertise juridique	expertise@cdg-64.fr / 05 59 84 59 43 Pour toutes autres questions relatives à la gestion du personnel : temps de travail, discipline, régime indemnitaire... ainsi que sur le CTI et CHSCT	

OBSERVATION ET ANALYSE SOCIALE

05 59 90 35 69 / observation@cdg-64.fr

Incidence sur l'activité

Continuité de l'accompagnement à la réalisation du Bilan Social et édition des outils d'aide à l'élaboration des Lignes Directrices de Gestion.

DIRECTION SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

medecine@cdg-64.fr / 05 59 90 18 29

Incidence sur l'activité programmée

Visites médicales périodiques et entretiens infirmiers	Maintenus	Les visites périodiques et entretiens infirmiers sont réalisés par audioconsultation. Chaque collectivité concernée sera contactée pour l'organisation de ces visites. Si un problème est détecté au cours de ces audioconsultations, une visite en présentiel sera programmée.
Visites particulières (visites de reprise, visites d'embauche, visite à la demande des agents ou de la collectivité)	Maintenues	En fonction de la situation, les entretiens seront organisés en présentiel, en audio ou en visio. Dans le cas d'un RDV en présentiel, les agents doivent respecter strictement les gestes barrière et ne pas se présenter s'ils présentent des symptômes évocateurs du COVID ou s'ils ont été en contact avec une personne COVID positif
Permanences sociales	Maintenues	En fonction de la situation, les entretiens seront organisés en présentiel, en audio ou en visio (à l'appréciation de l'assistante sociale). Dans le cas d'un RDV en présentiel, les agents doivent respecter strictement les gestes barrière et ne pas se présenter s'ils présentent des symptômes évocateurs du COVID ou s'ils ont été en contact avec une personne COVID positif
Entretiens de soutien psychologique	Maintenus	En fonction de la situation, les entretiens seront organisés en présentiel, en audio ou en visio (à l'appréciation du psychologue). Dans le cas d'un RDV en présentiel, les agents doivent respecter strictement les gestes barrière et ne pas se présenter s'ils présentent des symptômes évocateurs du COVID ou s'ils ont été en contact avec une personne COVID positif
Interventions en collectivité	Maintenues	Sous réserve du strict respect du protocole d'intervention du CDG64
Cellules santé et réunions en collectivité	Maintenu	Organisé prioritairement en visio conférence. Lorsque cela est impossible, et sous réserve du strict respect du protocole d'intervention du CDG64, des réunions en présentiel peuvent être envisagées
Formations assistants de prévention et autres formations	Maintenu pour les formations intra. Annulé pour les formations inter-collectivités	Sous réserve du strict respect du protocole d'intervention du CDG64
Conseil (toute question en lien avec la santé ou la prévention)	Maintenu	Toute question est à adresser par mail à medecine@cdg-64.fr ou par téléphone au 05 59 90 18 29

LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS		Incidence sur l'activité programmée
Réseau des Secrétaires de mairie	ReseauRH@cdg-64.fr / 05 59 84 59 37	
Réseau des DGS-DRH	ReseauDRH@cdg-64.fr / 05 59 84 59 37	
Réseau des Gestionnaires de Carrière	ReseauGesCar@cdg-64.fr / 05 59 90 03 90	Les rencontres du réseau des Gestionnaires de carrière initialement programmées le 26 novembre et le 1 ^{er} décembre 2020. Les collectivités concernées ont été destinataires d'une information à ce sujet.

LE RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE, LAÏCITÉ ET ALERTE ÉTHIQUE

Incidence sur l'activité

Le Référent déontologue, laïcité et alerte éthique peut être consulté par l'intermédiaire de la saisine électronique, accessible sur le site du CDG 64 : [saisir le référent déontologue](#)